



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SCI JMPK – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 12 septembre 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 02/09/2025 il a été constitué une SCI dénommée: SCI JMPK Siège social: 20 rue de la rochette 22960 PLEDRA Capital: 100 € Objet: La Société a pour objet : la location de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit; l'acquisition de tous biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit; la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, la gestion par location ou autrement desdits biens acquis; l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet social ainsi que l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet social et susceptibles d'en favoriser le développement; plus généralement, la réalisation de toutes opérations, de quelque nature que ce soit se rapportant directement ou indirectement à cet objet social, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la Société Gérant: Mme REAUX Klara 20 rue de la rochette 22960 PLEDRA Gérant: M. PHILIPPEAU Julien 20 rue de la rochette 22960 PLEDRA Cession des parts sociales : Les cessions de parts sociales entre associés sont soumises à la procédure d'agrément visée à l'Article 11.1. Dans ce cas, la cession doit être autorisée par la majorité des associés représentant l'unanimité des parts sociales. Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SAINT-BRIEUC

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
